

REÇU DE PAIEMENT PARTIEL

Septembre 2026 · bail BL-0015

Agence des Quais

14 quai Saint-Antoine

69002 Lyon

04 65 71 20 20 · contact@agencedesquais.example

SIRET 912 345 678 00017

BAILLEUR

Gabriel et Laura Arnaud

Représenté par Agence des Quais SAS

LOCATAIRE

Vincent Boucher

24 rue Hippolyte Kahn, 69100 Villeurbanne

2e étage, porte 23

Agence des Quais SAS, mandataire de Gabriel et Laura Arnaud, propriétaire du logement situé 24 rue Hippolyte Kahn, 69100 Villeurbanne, déclare avoir reçu de Vincent Boucher la somme de 580,00 €, à valoir sur le loyer et les charges de la période du 1er septembre 2026 au 30 septembre 2026, dont le montant total est de 940,00 €.

Loyer hors charges	870,00 €
Provision pour charges	70,00 €
Total du terme	940,00 €

RÈGLEMENTS REÇUS

7 septembre 2026 · Aide au logement (CAF) · Aide au logement	280,00 €
10 septembre 2026 · Virement	300,00 €

Reste dû sur ce terme : 360,00 €

Fait à Lyon, le 8 octobre 2026

Agence des Quais SAS

Mandataire du bailleur

Ce reçu ne vaut pas quittance : la quittance sera établie quand le terme sera entièrement réglé.

Agence des Quais SAS — 14 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon — SIRET 912 345 678 00017 — TVA FR 32 912345678

Carte professionnelle n° CPI 6901 2021 000 045 678 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière).

Garantie financière : Caisse de garantie Rhône Caution, 8 rue de la République, 69001 Lyon, à hauteur de 120 000 €.

Responsabilité civile professionnelle : Assurances du Confluent, contrat n° RC-2024-118204.

Médiateur de la consommation : Médiation Immo Conso — mediation-immo-conso.example.